Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse : corps naturel, corps artificiel (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : corps artificiel et nature (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bts-fed.fr/assets/annales/bts-fed/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS FED - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse : corps naturel, corps artificiel

Le corpus réunit quatre textes sur le tatouage et les marques corporelles, de leurs usages historiques et collectifs à leur appropriation individuelle contemporaine. Il explore notamment leurs liens avec l'identité, l'appartenance sociale, la marginalité, la douleur et l'esthétique du corps.

Synthèse

Question 1. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus consacrés au tatouage et aux marques corporelles.

Problématique : Que révèlent les marques corporelles sur le rapport à soi et à la société ? Le corpus oppose leurs fonctions collectives et individuelles, puis montre comment le regard social en transforme le sens.

Document, auteur et nature	Idée directrice et procédés
Document 1, Daphné Bétard, article de magazine	Le tatouage est une pratique ancienne aux fonctions variées, aujourd'hui popularisée. Repères historiques, exemples, chiffres et témoignages.
Document 2, Philippe Pons, ouvrage consacré au tatouage japonais	Le tatouage peut exprimer l'appartenance au Japon et l'individualité en Occident. Comparaisons culturelles, analyse et métaphore de la « peau de brocart ».
Document 3, David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray	Les marques contemporaines embellissent le corps et affirment le « je », contrairement aux marques collectives traditionnelles. Questions-réponses, oppositions et métaphores.
Document 4, François Garde, extrait de roman	Les tatouages de Narcisse rendent son histoire visible et frappent les témoins. Dialogue, description détaillée des motifs et réactions contrastées.

Confrontation par axes	Documents 1 et 2	Documents 3 et 4
Appartenance et identité	Bétard rappelle les fonctions thérapeutiques, religieuses et initiatiques. Pons oppose la différence revendiquée en Occident à l'appartenance recherchée au Japon.	Le Breton distingue les marques collectives traditionnelles de l'affirmation individuelle actuelle. Chez Garde, les motifs de Narcisse parlent pour lui.
Corps et expérience	Le tatouage engage durablement le corps et peut marginaliser. Pons souligne le coût, la douleur et l'irréversibilité de la pratique japonaise.	Le Breton évoque embellissement, appropriation de soi et douleur rituelle. Garde décrit le travail et les motifs gravés sur la peau de Narcisse.
Regard social et diffusion	Bétard retrace le passage de la stigmatisation à la banalisation. Pons souligne que le tatouage japonais demeure associé à la marginalité, tout en étant vécu comme une beauté secrète.	Le Breton constate le recul de la rébellion au profit de l'affirmation de soi. Dans le roman, la cour s'étonne et le prince hésite devant la douleur.

Plan : fonctions sociales et identitaires ; appropriation du corps ; évolution des perceptions et des usages.

Rédaction intégrale de la synthèse

Les marques corporelles ont des significations différentes selon les sociétés et les époques. Daphné Bétard rappelle que le tatouage, pratique ancienne, a pu être thérapeutique, religieux ou initiatique. David Le Breton oppose ces fonctions collectives traditionnelles à l'affirmation individuelle contemporaine. Philippe Pons nuance cette distinction : en Occident, le tatouage exprime souvent la différence, tandis qu'au Japon il peut signaler l'appartenance à un groupe et offrir un ancrage à des personnes isolées.

Le tatouage transforme aussi le rapport au corps. Pour Bétard et Le Breton, il permet de s'approprier son corps, d'affirmer son identité et de l'embellir. La douleur consentie peut marquer un moment important. Pons souligne cependant le coût, la durée et l'irréversibilité de l'engagement japonais, qui crée un lien de fraternité. Dans le récit de François Garde, les motifs de Narcisse rendent son histoire visible et suscitent l'étonnement de la cour.

Enfin, le regard social fait évoluer la portée de ces marques. Longtemps associées aux exclus et à la contre-culture, elles se diffusent dans la mode et se banalisent, observe Bétard. Le Breton relève le passage de la rébellion à l'affirmation de soi. Au Japon, selon Pons, le tatouage demeure lié à la marginalité, mais constitue aussi une beauté secrète. Il se situe ainsi entre appartenance et singularité, visibilité et secret.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le tatouage articule identité personnelle et appartenance collective. Sa signification, liée au corps et au regard social, varie selon les cultures et les époques, entre marginalité, affirmation de soi et embellissement.

2. Écriture personnelle : corps artificiel et nature

La réflexion s'appuie sur le corpus consacré aux tatouages et aux transformations corporelles, ainsi que sur les lectures et connaissances personnelles du candidat. Elle invite à interroger la tension entre nature, identité, liberté individuelle et normes collectives.

Écriture personnelle

Question 1. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. Le corps naturel n'est pas forcément un corps que l'on doit laisser intact. Le transformer peut-il alors relever de la liberté plutôt que de la trahison ?

Développement. Le tatouage peut permettre de s'approprier son corps et d'affirmer son identité : David Le Breton le présente comme une « signature » et un rite de passage. Daphné Bétard rappelle que cette pratique, ancienne et universelle, porte des significations multiples. Philippe Pons montre aussi qu'au Japon le tatouage peut créer une appartenance collective. Pourtant, une transformation peut devenir une contrainte lorsqu'elle répond à la mode ou aux normes d'un groupe. Dans *Frankenstein* de Mary Shelley, l'ambition de dépasser les limites du vivant rappelle, autrement, les risques d'une création sans responsabilité.

Conclusion. Rendre son corps artificiel ne trahit donc pas nécessairement la nature : tout dépend du sens de la transformation et de la liberté du choix.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transformer son corps n'est pas nécessairement trahir sa nature, si le geste exprime un choix libre, réfléchi et assumé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture générale et expression du BTS, toutes spécialités, session 2018, code CULTGEN, dure quatre heures ; aucun coefficient n'est indiqué. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle propose une synthèse de quatre documents notée sur 40 points et une écriture personnelle sur 20 points, évaluant compréhension, mise en relation des textes et argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut signifier une identité individuelle, une appartenance collective ou une transgression, selon les époques et les cultures.
- Les marques corporelles contemporaines sont souvent présentées comme une réappropriation de soi et une affirmation de liberté.
- Dans le texte sur le Japon, le tatouage exprime notamment l'appartenance à un groupe, tandis qu'en Occident il est souvent associé à la différence individuelle.
- La douleur consentie du tatouage peut prendre la valeur d'un rite de passage et souligner l'importance d'un moment vécu.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les documents autour d'idées communes sans les résumer séparément ni exprimer votre opinion.
- Organisez les idées clairement et avec concision, en distinguant les fonctions individuelles, sociales et culturelles des marques corporelles.
- Pour l'écriture personnelle, répondez explicitement à la question et développez une argumentation structurée avec des exemples pertinents.
- Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances sans attribuer aux auteurs des idées absentes de leurs textes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse de ce corpus ?

Repérez les idées communes et les différences entre les quatre documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Rédigez de façon neutre et concise, sans commenter les textes ni les résumer séparément.

Q : Comment traiter la question du corps artificiel dans l'écriture personnelle ?

Prenez position sur le lien entre transformation corporelle et nature, puis justifiez votre réflexion par des arguments et des exemples. Appuyez-vous sur le corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Q : Comment répartir le temps pendant les quatre heures d'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures : prévoyez du temps pour lire les documents, organiser les idées, rédiger les deux travaux et les relire. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points.

Q : Quels critères de notation sont indiqués pour les deux parties ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il exige une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée, sans fournir de grille détaillée supplémentaire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bts-fed.fr/assets/annales/bts-fed/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS FED - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Fluides Énergies Domotique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.